

## COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	3 629 308,44	100	3 469 015,13	100	160 293,31	5
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 629 308,44</b>	<b>100</b>	<b>3 469 015,13</b>	<b>100</b>	<b>160 293,31</b>	<b>5</b>
Production stockée	11 024,00		-1 494,00		12 518,00	838
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	59 121,61	2	148 971,63	4	-89 850,02	-60
Autres produits	273,07		840,30		-567,23	-68
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 699 727,12</b>	<b>102</b>	<b>3 617 333,06</b>	<b>104</b>	<b>82 394,06</b>	<b>2</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 180 156,08	33	1 134 554,40	33	45 601,68	4
Impôts, taxes et versements assimilés	31 482,99	1	31 141,76	1	341,23	1
Salaires et traitements	1 277 866,78	35	1 095 636,33	32	182 230,45	17
Charges sociales	442 623,64	12	375 160,15	11	67 463,49	18
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	10 681,00		4 492,54		6 188,46	138
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	52 998,53	1	54 286,81	2	-1 288,28	-2
Dotations aux provisions						
Autres charges	7 045,37		17 612,69	1	-10 567,32	-60
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 002 854,39</b>	<b>83</b>	<b>2 712 884,68</b>	<b>78</b>	<b>289 969,71</b>	<b>11</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>696 872,73</b>	<b>19</b>	<b>904 448,38</b>	<b>26</b>	<b>-207 575,65</b>	<b>-23</b>
Partes de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
Participation (3)	9 956,51		1 307,25		8 649,26	662
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>9 956,51</b>		<b>1 307,25</b>		<b>8 649,26</b>	<b>662</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	302,37		1 092,43		-790,06	-72
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>302,37</b>		<b>1 092,43</b>		<b>-790,06</b>	<b>-72</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>9 654,14</b>		<b>214,82</b>		<b>9 439,32</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>706 526,87</b>	<b>19</b>	<b>904 663,20</b>	<b>26</b>	<b>-198 136,33</b>	<b>-22</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	46 615,92	1	11 528,00		35 087,92	304
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>46 615,92</b>	<b>1</b>	<b>11 528,00</b>		<b>35 087,92</b>	<b>304</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			78 030,00	2	-78 030,00	-100
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>78 030,00</b>	<b>2</b>	<b>-78 030,00</b>	<b>-100</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>46 615,92</b>	<b>1</b>	<b>-66 502,00</b>	<b>-2</b>	<b>113 117,92</b>	<b>170</b>
Participation des salariés aux résultats	108 688,00	3	112 513,00	3	-3 825,00	-3
Impôt sur les bénéfices	159 400,00	4	179 660,00	5	-20 260,00	-11
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 756 299,55</b>	<b>103</b>	<b>3 630 168,31</b>	<b>105</b>	<b>126 131,24</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 271 244,76</b>	<b>90</b>	<b>3 084 180,11</b>	<b>89</b>	<b>187 064,65</b>	<b>6</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>485 054,79</b>	<b>13</b>	<b>545 988,20</b>	<b>16</b>	<b>-60 933,41</b>	<b>-11</b>



(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

# **G.B. AUDIT CONSEIL**

**Société par actions simplifiée au capital de 483 300 €**

**Siège social : 20, Rue de la Cabeyre B.P. 41 33240 ST ANDRE DE CUBZAC  
452 778 467 RCS LIBOURNE**

---

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2023**

**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023**

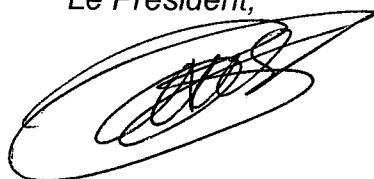
**ANNEXE**

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE ET VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

*Comptes annuels certifiés sincères et véritables  
approuvés par l'A.G.O.A. en date du 28 juin 2024,*

*Le Président,*



**BILAN - ACTIF**

En Euro

<b>ACTIF</b>	Valeurs au 31/12/23			% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles				39		42
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	1 500 000,00		1 500 000,00		1 500 000,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				3		1
Terrains						
Constructions	32 030,46	32 030,46				
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	169 969,27	53 041,12	116 928,15		26 718,40	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				3		3
Participations	71 612,87		71 612,87		71 612,87	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	50 022,00		50 022,00		50 022,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières	530,00		530,00		530,00	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 824 164,60</b>	<b>85 071,58</b>	<b>1 739 093,02</b>	<b>46</b>	<b>1 648 883,27</b>	<b>46</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours				5		5
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)	179 710,00		179 710,00		168 686,00	
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes					2 659,69	
Créances				17		14
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	679 681,14	107 211,65	572 469,49		460 154,74	
Autres créances (3)	70 923,73		70 923,73		51 391,86	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 226 576,42		1 226 576,42	32	1 229 186,30	34
Charges constatées d'avance (3)	15 601,46		15 601,46		14 855,66	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 172 492,75</b>	<b>107 211,65</b>	<b>2 065 281,10</b>	<b>54</b>	<b>1 926 934,25</b>	<b>54</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 996 657,35</b>	<b>192 283,23</b>	<b>3 804 374,12</b>	<b>100</b>	<b>3 575 817,52</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

SAS GB AUDIT CONSEIL  
**BILAN - PASSIF**

En Euro

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 483 300,00 )	483 300,00	13	483 300,00	14
Primes d'émission, de fusion, d'apport	344 842,57	9	344 842,57	10
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		41		37
Réserve légale	56 700,00		56 700,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 515 181,21		1 269 193,01	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	485 054,79	13	545 988,20	15
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>2 885 078,57</b>	<b>76</b>	<b>2 700 023,78</b>	<b>76</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 885 078,57</b>	<b>76</b>	<b>2 700 023,78</b>	<b>76</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	78 030,00		78 030,00	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>78 030,00</b>	<b>2</b>	<b>78 030,00</b>	<b>2</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			125 147,94	4
Emprunts et dettes financières diverses (3)	62 680,00	2	611,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 917,38		9 672,60	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	205 976,84	5	156 351,66	4
Dettes fiscales et sociales	462 252,42	12	483 660,69	14
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	94 438,91	2	22 319,85	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>841 265,55</b>	<b>22</b>	<b>797 763,74</b>	<b>22</b>
Cartes de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>3 804 374,12</b>	<b>100</b>	<b>3 575 817,52</b>	<b>100</b>

Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

825 348,17

9 672,60  
788 091,00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques  
(3) Dont emprunts participatifs



# In Extenso

**ENTREPRENEZ L'AVENIR.**

Cabinet Husson  
Le Belvédère  
1 Rue Marcel Pagnol  
47510 Foulayronnes  
Tél. : 05 53 95 66 35  
Fax. : 05 53 95 82 87  
www.inextenso.fr

## SAS GB AUDIT CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 483 300 €

20 Rue de la Cabeyre – BP 41  
33240 SAINT ANDRE DE GUBZAC

\*\*\*\*\*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 Décembre 2023

**GB AUDIT CONSEIL**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 483 300 €

20 Rue de la Cabeyre – BP 41  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

=====

- Exercice clos au 31 Décembre 2023 -  
Du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée GB AUDIT CONSEIL

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée GB AUDIT CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nos travaux ont porté sur la mise en œuvre de procédures d'audit telles que la revue analytique des charges et produits.

Sur la base de ces éléments et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues ainsi que leur correcte application et validé la pertinence des informations données dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Foulayronnes, le 18 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes  
**SAS CABINET HUSSON**

**P. PANOUILLERES**  
Président

# G.B. AUDIT CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 483 300 €

Siège social : 20, Rue de la Cabeyre B.P. 41 33240 ST ANDRE DE CUBZAC  
452 778 467 RCS LIBOURNE

---

<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024</b>
--

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

## DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 485 054,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	485 054,79 euros
A titre de dividendes	<u>300 000,00 euros</u>
Le solde	185 054,79 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 700 236,00 euros.	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 117,32 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 298 882,68 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement

payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

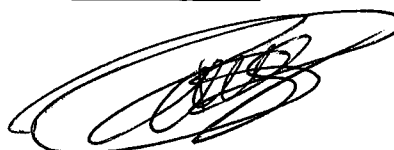
- ❖ Exercice clos le 31 décembre 2020 : 231 984,00 euros
  - ⇒ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 008,00 euros
  - ⇒ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 230 976,00 euros
- ❖ Exercice clos le 31 décembre 2021 : 300 000 euros
  - ⇒ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 303,54 euros
  - ⇒ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 298 696,46 euros
- ❖ Exercice clos le 31 décembre 2022 : 300 000 euros
  - ⇒ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 117,32 euros
  - ⇒ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 298 882,68 euros

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*Certifié conforme,*

Le Président,



# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 3 804 374,12 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 485 054,79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Fonds commercial :

#### Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |   |            |
|---|------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 5 à 10 ans |
| - Agencemts et aménagemts divers              | 8 à 10 ans |
| - Matériels de bureau et info.                | 3 à 5 ans  |
| - Mobilier                                    | 5 à 10 ans |

L'entreprise a utilisé la faculté ouverte aux PME dont deux des trois seuils sont respectés :

- effectif inférieur à 50,
- total bilan inférieur à 3 650 000 euros,

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

- total chiffre d'affaires inférieur à 7 300 000 euros,  
de continuer à amortir ses immobilisations non décomposables selon la durée initiale (Avis n°200 SD du  
01/06/2005 du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité ; Instruction fiscale du 30/12/2005)

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la  
valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



# IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

## FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial inscrit à l'actif du bilan est composé de :

- acquisition de clientèle appartenant à M. BORDIER

Ce fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement.  
Conformément aux articles 214-2 et 214-15 du PCG et au règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation a été conduit. Dans l'hypothèse où la valeur actuelle du fonds commercial deviendrait inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation serait comptabilisée.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commercial	1 500 000			1 500 000
<b>TOTAL DU FONDS COMMERCIAL</b>	<b>1 500 000</b>			<b>1 500 000</b>

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 1 500 000  
(Partiel)



# ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPORABLES	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	1 500 000			
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.	32 030			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers	16 779		100 891	
	Autres immos corporelles				
Matériel de transport					
Matériel de bureau & mobilier informatique	52 299				
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>		101 109		100 891	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	71 613			
	Autres titres immobilisés	50 022			
	Prêts et autres immobilisations financières	530			
	<b>TOTAL</b>		122 165		
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 723 274		100 891	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPORABLES	Frais d'établissement & dévelop. <b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL</b>			1 500 000	
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons			32 030	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers			117 670	
	Autres immos corporelles				
Mat. bureau, inform., mobilier			52 299		
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>				202 000	
FINANCIÈRES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			71 613	
	Autres titres immobilisés			50 022	
	Prêts & autres immob. financières			530	
<b>TOTAL</b>				122 165	
<b>TOTAL GENERAL</b>				1 824 165	

EXTENSO • Cabinet Hussen • IN

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	32 030			32 030
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	16 779	4 204		20 983
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	25 581	6 477		32 058
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	74 391	10 681		85 072
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>74 391</b>	<b>10 681</b>		<b>85 072</b>

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i> Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées						
	<b>TOTAL</b>					
	Provisions pour risques et charges Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immobilisations Prov. pour gros entretien et grdes réparations Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
		<b>TOTAL</b>	78 030		78 030	
		Provisions pour dépréciation Sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - Titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobs financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
			<b>TOTAL</b>	100 742	52 999	46 529
			<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>178 772</b>	<b>52 999</b>	<b>46 529</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>178 772</b>	<b>52 999</b>	<b>46 529</b>	<b>185 242</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		52 999	46 529			
<b>Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée</b>						



# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	78 030,00				78 030,00
<b>TOTAL</b>	<b>78 030,00</b>				<b>78 030,00</b>

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	52 998,53	46 529,11	
financières			
exceptionnelles			



# LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) CBA - -	68 598	20 039	99,99	3 211
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

EXTENSO • Cabinet Husson • IN

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)										
				Brute	Nette															
<b>Filiales et participations (1)</b>  <b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b> 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) CBA - - 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)  <b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b> 1. Filiales non reprises au § A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au § A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères																				
	68 598	16 828	99,99	71 613	71 613			71 090	3 211											



(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# ACTIF CIRCULANT

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
AC.T.1 IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	530		530
AC.T.2 ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	143 241	143 241	
	Autres créances clients	536 440	536 440	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques	22 948	22 948	
	Etat & autres coll. publiques	41 921	41 921	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	1 170	1 170	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	4 884	4 884	
	Charges constatées d'avance	15 601	15 601	
<b>TOTAUX</b>		<b>766 736</b>	<b>766 206</b>	<b>530</b>
(1)	Montant des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			



# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	15 601
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>15 601</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	6 490
Autres créances	1 418
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>7 907</b>

EXTENSO • Cabinet  
RUSSEAU •

# CAPITAUX PROPRES

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## EVOLUTION DANS LA RÉPARTITION

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 611,00	300,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 611,00	300,00



# ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	205 977	205 977		
Personnel & comptes rattachés	211 910	211 910		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	101 199	101 199		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	139 872	139 872		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	9 271	9 271		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	124 686	124 686		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	32 433	32 433		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>825 348</b>	<b>825 348</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

125 124

(2) Montant divers emprunts, dett/associés



# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

**BORDIER - SAS GB AUDIT CONSEIL**

**Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

## CHARGES À PAYER

### CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 087
Dettes fiscales et sociales	253 416
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	32 433

**TOTAL DES CHARGES À PAYER**

**318 936**

